

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19505 - 75ÈME ANNÉE

## Communiqué du Parti Communiste Réunionnais

### Adresse à la population réunionnaise : «COVID 19 : la situation est inquiétante. Soyons vigilants»



**Le PCR rappelle que le refus de fermer l'aéroport a permis l'arrivée de 300 personnes porteuses du virus qui ont ensuite contaminé leur entourage.**

L'ARS a développé une analyse de la situation très inquiétante.

« Sur plus de 356 patients atteints de COVID19 depuis le 11 mars, 154 ont été hospitalisés, alors que plus de la moitié ont été pris en charge en ambulatoire.

Les lignes directrices de la prise en charge en ville des patients COVID19 en phase épidémique ont été tracées dans une instruction du ministère en date du 4 avril. »

Ainsi, le refus de fermer l'aéroport a occasionné l'arrivée de plus de 300 personnes porteuses du virus qui ont ensuite contaminé leur entourage. Cette politique du laisser-faire prend aujourd'hui en otage toute une population saine qui était bien protégée. Les auteurs de cette politique savaient qu'il n'y avait que 160 lits disponibles. Maintenant, ils vont faire du bricolage et les personnes âgées dans les EPHAD sont en danger.

Le PCR attire l'attention de la population sur le fait que cette politique de tri sélectif préfigure l'annonce du premier mort. Évitions la fatalité. Reprenons confiance dans la maîtrise du confinement, le respect des règles d'hygiène et des barrières de protection. Cela ne sert à rien de vouloir braver la situation. Car, après un ralentissement de 3 à 4 cas par jour, le nombre de cas positifs est reparti brutalement à la hausse.

Il y a 3 mois, nous étions dans la joie des Fêtes du Nouvel An. Nous étions dans l'insouciance du danger imminent qui allait confiner 3 milliards d'habitants. Nous sommes déjà à 94 000 morts. Nous nous approchons du chiffre impensable de 100 000 morts. La France compte à elle seule plus de 12 000 morts, et à New York, des morts du COVID-19 sont enterrés dans des fosses communes.

Nous entrons dans le week-end de Pâques, un autre grand moment de festivités et de rencontres traditionnelles. A l'insouciance d'il y a 3 mois, il faut appliquer la vigilance de tous les instants. Pas de relâchement.

Le Bureau de Presse du PCR

Fait au Port, ce vendredi 10 avril 2020

## Coronavirus à La Réunion

### 36 % des salariés du privé au chômage partiel

Voici le classement des 5 régions où les demandes de chômage partiel par région par rapport au nombre total de salariés du privé sont les plus nombreuses : Corse : 46 %; Guadeloupe : 39 %; Grand Est : 37 %; La Réunion : 36 %; Bourgogne Franche-Comté : 36 %. Mise à part la région Grand-Est premier foyer de l'épidémie en France et la Corse, rapidement touchée elle aussi tout comme la Bourgogne Franche-Comté, la présence de La Réunion et de la Guadeloupe interrompte car l'épidémie est encore loin d'y avoir atteint la situation de la France. Cela signifie donc que c'est la structure même de l'économie de ces anciennes colonies qui a pour conséquence l'arrêt de l'activité de nombreuses entreprises en cas de coup dur.

Composée des syndicats CGTR, CFDT, FO, UNSA, CFTC, CFE-CGC et des organisations patronales CPME et U2P, l'Association pour le Dialogue Social Territorial à La Réunion souligne les difficultés pour les entreprises d'enregistrer leur demande de chômage partiel d'une part, et demande aux banques de répondre rapidement et favorablement aux demandes d'avance pour financer le chômage partiel qui doit être remboursé par l'État. Elle précise ses demandes dans un communiqué diffusé hier.

« Le 9 avril 2020, les partenaires sociaux interprofessionnels, membres de l'Association pour le Dialogue Social Territorial à La

Reunion (ADSTR), ont échangé par visioconférence sur les effets sur les entreprises et leurs salariés des mesures de confinement devant permettre d'endiguer l'épidémie de Coronavirus (COVID-19) et ainsi convenir des actions devant être mises en oeuvre à court terme.

A La Réunion, au 7 avril 2020 :  
 - 7 494 demandes d'activité partielle ont été déposées par un peu plus de 34% des entreprises ;  
 - concernant 58 677 salariés, soit 36% des salariés du secteur privé, contre 33% au plan national ;  
 - principalement dans les secteurs  
 - du Commerce et de la réparation automobile (18,8%) ;  
 - de la Construction (15,0%) ;  
 - des Activités de services spécialisés, scientifiques et techniques, des services administratifs et de soutien (14,8%) ;  
 - de l'Hébergement et de la restauration (11,5%) ;  
 - et de l'Industrie (11,3%).

Compte tenu des importantes difficultés rencontrées par les responsables d'entreprises et leurs experts comptables pour enregistrer leurs demandes de chômage partiel, les chiffres au 7 avril ne représentent encore que partiellement la réalité et pourraient être très fortement révisés à la hausse au cours des prochains jours.

Après avoir échangé sur les diffi-

cultés rencontrés depuis mi-mars par les entreprises, dont beaucoup ne se sont pas encore remises en termes d'activité et de trésorerie de la crise des « Gilets Jaunes » de 2018, et leurs salariés, dont une majorité pourrait ne pas avoir encore perçu les indemnités prévues pour le mois de mars et s'inquiètent fortement pour ce qu'il en sera pour celui d'avril, les partenaires sociaux interprofessionnels ont décidé :

- pour qu'une crise sociale ne s'ajoute pas à la crise sanitaire actuelle et à la crise économique à venir, d'interpeller les banques afin que les demandes de financements faites par les entreprises (PGE) puissent être instruites et accordées dans les meilleurs délais, pour, en premier lieu permettre le versement aux salariés des indemnités pour activité partielle prévues chaque mois, en attendant que celles ci soient « remboursées » aux entreprises dans deux ou trois mois, au mieux ;
- d'anticiper le déconfinement, en travaillant tous ensemble aux conditions de la reprise dans chacun des secteurs d'activité, notamment pour ce qui est de la mise en place, et donc de la disponibilité des matériels nécessaires, des mesures de protection de la santé et sécurité des salariés. »

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

## Billet philosophique

# À quoi sert l'art ?

Après les écrivaines et les artistes musicaux, dans cette 3e chronique hebdomadaire, nous allons citer d'autres créateurs réunionnais qui ont cultivé la résistance de notre peuple face au système d'oppression toujours en place. C'est toujours dans le domaine de l'art — et plus précisément dans la sculpture — qu'il nous faut faire connaître leurs œuvres et réfléchir sur le sens admirable de leurs engagements.

Nous citerons d'abord des sculpteurs qui ont réalisé plusieurs monuments pour rendre hommage aux esclaves révoltés de la région de Saint-Leu en novembre 1811. C'est le cas de Nelson Boyer, qui a réalisé en 2012 dans le Parc de la Liberté à Saint-Paul une statue pour les 4 combattants de la liberté décapités sur cette place en 1812 : Élie, Paul, Vincent, Zéphir. C'est le cas aussi du sculpteur Henri Maillot, qui a créé au Barachois, sur la Place Sudel Fuma, une sculpture impressionnante inaugurée le 10 mai 2013 en l'honneur des 2 rebelles décapités à Saint-Denis : Géréon et Jasmin. Enfin, à ce sujet, signalons la grande stèle inaugurée sur la place de la mairie de Saint-Leu le 8 novembre 2011, créée par Richard Vildeman en hommage aux 8 esclaves révoltés et décapités sur place. À noter que deux autres furent décapités à Saint-Benoît ainsi qu'à Saint-Pierre.

### Le maloya

Autres œuvres à signaler : celles de la sculptrice Dolaine Fuma-Courtis, qui a notamment réalisé sur le front de mer de Saint-Paul la belle statue réunionnaise de la Route de l'Esclave et de l'Engagé



La statue de Paul Vergès réalisée par Marco Ah-Kiem dans sa Sculpthèque.

dans l'Océan Indien, gérée de 2004 à 2013 dans 7 pays depuis Madagascar en Chine par le défunt Sudel Fuma, directeur de la chaire UNESCO à l'Université de La Réunion. Signalons aussi la statue réalisée par Dolaine Fuma-Courtis en hommage à son frère et que l'on peut voir sur le rond-point du centre commercial de Sainte-Suzanne à Quartier-Français.

Signalons également un buste en bronze réalisé par Nelson Boyer et inauguré dans le Jardin de la Mémoire de Saint-André l'an dernier en hommage à Toussaint Louverture, cet esclave de la colonie française de Saint-Domingue qui a organisé en 1791 une grande révolte pour l'abolition de l'esclavage et la libération de son pays, devenu la République d'Haïti.

Il faut parler aussi des grandes sculptures réalisées par Alain Séraphine au Port entre 1981 et 1995 au rond-point des Danseuses. Et ces danseuses se donnent la main pour célébrer notamment le maloya, reconnu patrimoine mondial de l'humanité depuis le 1er oc-

tobre 2009 à l'initiative de Paul Vergès.

### Combattants de la liberté

Nous parlerons enfin du génial sculpteur Marco Ah-Kiem, qui a réalisé de nombreuses sculptures dans divers domaines culturels fondamentaux et dont une bonne partie est visible dans sa Sculpthèque (n° 34 du chemin de l'Ilet Quinquina, près de la rivière des Pluies à Sainte-Clotilde), inaugurée le 30 novembre 2013. Parmi ces œuvres, on peut citer plusieurs statues consacrées aux combattants de la liberté, comme les esclaves marones et marons (voir aussi "Famille Marone" ainsi que "Furcy face à la Justice" au Barachois) ; la "Cène", où Jésus, entouré de ses disciples lors de son dernier repas avant sa crucifixion, appelle à l'amour la main sur le cœur et son traître lui tourne le dos ; la statue de Paul Vergès, où l'on voit le militant communiste à dimension internationale exprimer son amour pour le peuple réunionnais.

N'oublions pas non plus d'autres statues de Marco Ah-Kiem, comme "Le Poilu de Mafate" (Parc de la Liberté à Saint-Paul) ainsi que "Victor Schoelcher et Sarda Garriga" (à l'entrée de sa Sculpthèque). En tout cas, voilà le sens donné à l'art par des sculpteurs réunionnais ; et pardon pour les oublis !

**Roger Orlu**

# Oté

## La montr lo zoli mamzèl -troizyèm morso

Mèrkrodi moin la di azot la zoli montr la zoli amontrèz la pèrd, la dispari é lo mari la diréktris la mélé pou artrouv lo bijou. La anvoye bann marmaye rodé : promyé foi bann marmaye tousèl. Dézyèm foi avèk lo konkour Sin-t'antoine de Padoue mé la pa rotrouvé non pli. L'èr katrèr i tard pa arivé é lo mari la diréktris i dmann koman i sava fé pou trouv la montr-la. Li la armète bann marmaye an ran épi li la di.

L'avé inn foi pou inn bone foi mésyé lo foi la manz son foi èk in grinnsèl.

Lo mari la diréktris la ropran la parol épi li la di : « So kou isi mi mète l'afèr dan la min Sin-éspédit ! ». Bann fiy la pléré. La kizinyèz la fé son sign de kroi. In pé la résite « zé kroi an dyé », nènène zanfàn la fé sète foi lo sign de kroi. Bann garson téi tranb dobout. Lo mari la diréktris la roparl ankor in kou é li la di : « Marmaye avèk Sin-ékspédi i plézant pa. Sak la volé si inn la volé lé fini pou li : li sèk an plas ! Kroi amoin, kroi pa in kouyon. »

Bann fiy la mète a pléré. Bann garson la romète a tranblé. Kizinyèz la résite la priyèr. Nènène zanfàn la fé sète sign de kroi ankor in kou. Lo mari la diréktris la di : « Marmaye alé rodé : Sin-ékspédi i zoué pa ansanm ! Alé azot épi trouv ! ». An volaye bann marmaye la dispèrsé : ki dann zardin, ki dan lo gran l'alé rozyé. Ki dann in karo galé. Ki dann park koshon la fouyé, la fouyé.

**Kriké ! Kraké ! Kriké Méisyé ! Kraké Madam !**

Momandoné konm in rimèr la monté. Zilber tonm kriz, éstéri, zozèf, Parl pa épi ankor in n'ot moin la obliyé l'ariv groupé é tout marmaye la mète a répété : La trouvé ! La trouvé ! La trouvé : La zoli montr lo zoli madmoizèl é tout lo grpup l'avans diréktyon La Diréktris. Sète-la la domandé : « kisa la trouvé ? ». Estéri la défossé. Zozèf la di li té ansanm mé pa li la trouvé pou vréman ; Zilber tonm kriz la di : « Zot tout la vi an mèm tan ! ». Parl pa la pa di arien : normal li koz pa... Lo mamzèl amontrèz la pran son afèr é la bien romèrsyé shak moun la trouv son n'afèr ? Marmaye i atann touzour. Zot i vé lo mari la déréktris i dédouane azot pars i fo arète lo sor éstèr. Lo boug la di : « Sin ékspédi si ou lé dakor ni arète la, épi li la di bann marmaye Sin ékspédi i arète l'afèr. »

**Poin final :**

La klosh la sone katrèr pou tout bann marmaye rotourn z'ot kaz. In néstan tout marmaye la fané konm niyaz zoizo... Astèr moin, lo rakontèr, mi di azt : si zistoir lé vré, li lé vré ! Si zistoir lé mantèr la pa moin l'otèr. Vi k'moin la vann konm moin l'ashtë.

N, I NI-Mon zistoir la fini. Zistoir la montr volé lo zoli mamzèl té i sort Sin-Dni pou fé lékol dan léo.

*Justin*